



Le Saint-Express

N° 001 Janvier 2018



**La liberté
de la presse**
P.3

**L'homophobie
au lycée**
P.10

**Malentendus
au travail**
P.11

**Nos séries
TV : The 100**
P.20

**Ma passion :
le cyclisme.**
P.21

Parcoursup
P.23

EDITO

Il a été et puis il a disparu.

Ou plutôt tout doucement, dans un coin il s'est endormi.

On n'en parlait plus.

De mémoires collectives, on ne s'en souvenait plus.

Pire même... Il avait disparu.

Disparu, que nenni... Des signes de sa présence, de ce qu'il avait été persistait...

Un onglet sur le site du lycée... Un mot sur lui à mon arrivée.

Des signes... des signes certes... Mais de réalité point.

Et puis un jour, on m'en a reparlé. D'abord quelques professeurs, puis des élèves m'ont fait part de leur rêve, celui de le ressusciter

De faire apparaître les mots sur le papier, et qu'au-delà de ceux-ci une belle aventure collective prenne vie...

Oh non que dirait Saint-Ex, prenne son envol.

Alors, Bon Vol le Saint-Express.

J. Le Guillou

Proviseur

Bonne Lecture !!!

Sommaire

A la Une :

3 Edito

4 La liberté de la presse

5 La charte des lycéens journalistes

Actualités :

6 Les départements français

8 Le harcèlement dans le show business

Citoyenneté :

9 Simone Veil

10 L'homophobie

11 Discriminations : sourds et malentendants au travail

Sciences :

12 Maths (D.Blackwell)

13 Chimie : acrostiches (M.Curie – Erlenmeyer)

Rubrique littéraire :

14 Atelier d'écriture (Classe monde)

15 Incipit renga

17 Roman-feuilleton : Alyssia

Arts, loisirs, sports :

19 Orelsan « Tout va bien »

20 Nos séries TV : The 100

21 Cyclisme

Quoi de neuf à Saint-Ex ? :

22 Concours Photo 2017

23 ParcoursSup

24 Participation au journal

Le SaintExpress – n° 001 / 2017-2018

Responsable : M. Le Guillou

Rédac'Chef : Julie,

assistée de Mmes Fatna et Marlhens

Comité de rédaction : Petit cerf, Valien, Y.A.,

assistées de M.Amer, Mmes Achour, Barras, Cordier, Sellin

Impression : Lycée Saint Exupéry, Créteil

Contact : saintexpress94@gmail.com



La liberté de la presse : qu'est-ce que c'est ?

Depuis la Révolution française, la liberté de la presse est mise en place.

D'après l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'Homme a le droit de parler, écrire et penser librement sans abuser de cette liberté.

La loi définit et organise la **liberté de la presse**. Dans la « Charte des journalistes », des droits et des devoirs sont énoncés, par exemple : les journalistes ont accès à toutes sources d'informations ; ils ont le droit d'aller chercher des informations, mais ils n'ont pas le droit d'exprimer une opinion qui serait contraire à leur conscience.

L'équipe de presse doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction.

La loi de 1881 évoque l'évolution de la liberté de la presse, la justice ne peut intervenir avant la publication d'un article.

D'après une affiche pour la « Journée mondiale de la presse » : *le silence tue la démocratie*.

La loi du 4 janvier 2010 garantit la protection des sources des journalistes.

On peut dire que la liberté de la presse évolue toujours des années après et est l'objet de plusieurs lois.

Mélissa et Andréa, 208

La Charte des Journalistes Jeunes

Liberté d'expression : d'accord ! Mais dans un esprit de responsabilité. La Charte des journalistes jeunes, créée en 1991, est le code de déontologie que propose de suivre l'association Jets d'encre et dans lequel se reconnaissent ses adhérents.

La Charte a pour but de rappeler que les journaux jeunes peuvent et doivent être des espaces de débat, d'engagement, d'humour... Elle reconnaît ses rédacteurs capables d'esprit critique, de remise en question, de dialogue. La Charte est enfin un appel à la solidarité, au-delà des différences d'âge et de cadre éditorial, pour faire face ensemble à l'arbitraire dont les journaux jeunes sont encore victimes.

Les journalistes jeunes

1. Ont le droit à la **liberté d'expression** garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.
2. Revendiquent le **droit d'opinion** et contribuent à garantir le droit de tous à l'information.
3. Prennent la **responsabilité de tous leurs écrits** ou autres formes d'expression, signés ou non.
4. Sont **ouverts à toute discussion sur leurs publications** et s'engagent par souci de vérité à rectifier toute information erronée.
5. Tiennent la **calomnie et le mensonge pour une faute**, sans pour autant renoncer à des modes d'expression satiriques ou humoristiques.
6. Tiennent la **censure et toute forme de pression morale ou matérielle pour des atteintes inacceptables à la liberté d'expression**, notamment dans les établissements scolaires, socioculturels et toutes autres structures d'accueil des jeunes.

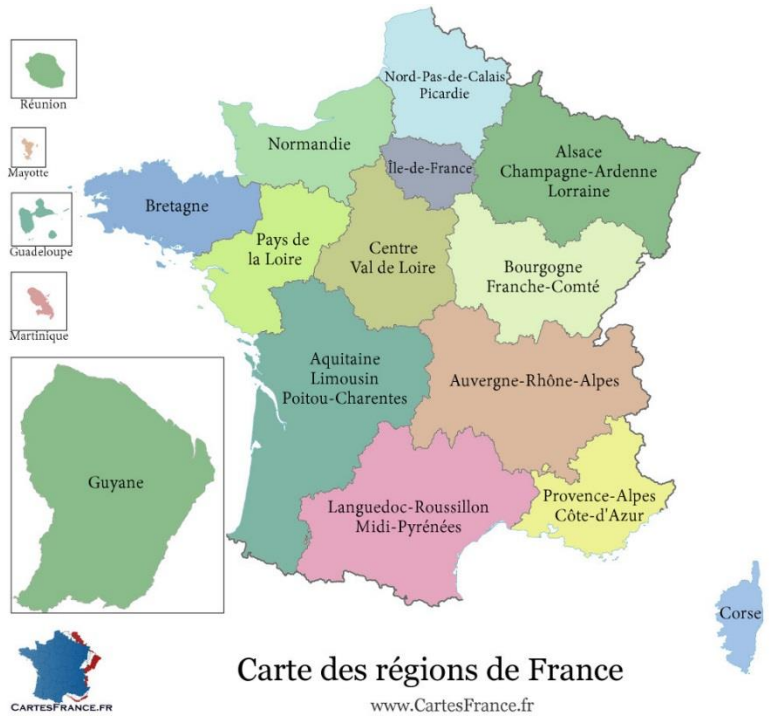
Les départements français

Le département français est le résultat d'une division territoriale de la France. Il est à la fois une collectivité territoriale et une circonscription territoriale des services déconcentrés de l'Etat. Leur création remonte à 1789, et avait pour but d'unifier le territoire dans le respect du principe d'égalité. **Le découpage et l'étendue du département ont été faits de façon à ce que tout habitant du département puisse faire l'aller et retour (à cheval) au chef-lieu en une journée.** Pour la " région de Paris " le département portait nom de Paris. Il fut renommé au départ de la Seine en 1795 et comprenait les départements de la petite couronne et le département de la Seine-et-Oise. En 1964 la loi du 10 juillet réorganisait la région parisienne en 7 départements (Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne) pour la Seine, et l'Essonne, le Val-D'oise et les Yvelines pour la Seine-et l'Oise. **En 1971, les départements deviennent des collectivités territoriales, avec leur propre budget et leurs compétences propres, dont les membres sont élus au suffrage universel, et reçoivent une compétence globale pour régler les affaires d'intérêt départemental.**



Cependant, **c'est grâce aux lois de décentralisation (1982) que les départements deviennent une collectivité territoriale de plein exercice où désormais le président du conseil général détient le pouvoir exécutif et où la tutelle du préfet est supprimée.** Dès lors, les conseils généraux se voient attribuer de nouvelles compétences. En 2003, 2004, 2005 et 2008 de nouvelles lois confortent le rôle et les responsabilités des départements en leur attribuant de nouvelles compétences. En 2013, les conseils généraux deviennent les conseils départementaux et seront composés d'un binôme (homme-femme) pour chaque canton. **En 2014, la nouvelle loi (Maptam) a pour but la modernisation de l'action publique et conforte la création des métropoles.** En 2015, la loi NOTRE (nouvelle réorganisation territoriale de la République) supprime la clause de compétence. La clause est une phrase ou un ensemble de phrases contenues dans le texte d'un acte juridique (tel un contrat, un acte unilatéral, un jugement, une loi ou un règlement administratif) où sont définis les droits et les obligations des personnes concernées par cet acte. **Ainsi, les dernières lois ont pour objectif de renforcer les échelons régionaux et métropolitains dans le but d'améliorer la compétitivité de ces territoires.**

En juillet 2017, le président de la République, lors de la conférence des territoires, annonce des transformations institutionnelles des métropoles et de l'Île-de-France. Dès le début de son mandat celui-ci prévoit la suppression d'un quart des départements d'ici 2022 en souhaitant la fusion d'une vingtaine d'entre eux avec des métropoles. Pour l'Île-de-France le président préconise/recommande la fusion des départements de Paris, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne au sein de la métropole du Grand Paris créée en 2016.



Carte des régions de France

www.CartesFrance.fr

La maire de Paris et le Président de la métropole du Grand Paris sont des atouts de poids dans ce projet. En effet, ils voient dans la suppression des départements un renforcement dans leurs compétences et une amélioration de la visibilité institutionnelle. A l'inverse, l'ensemble des présidents de la petite et grande couronne et au-delà de leur étiquette politique, ont décidé de défendre les départements d'une seule voix. Ils dénoncent aussi la méthodologie du gouvernement qui n'a, à ce jour, toujours pas concerté les collectivités impactées et défendant les multiples actions menées par leur collectivité en mettant en avant les nombreux services de proximités assurés par ces dernières.

Dans ce contexte, le président du conseil départemental du Val-de-Marne plaide un renforcement de la décentralisation qui rapproche et associe mieux les populations aux lieux de décisions.

Face à l'incertitude de la décision finale, notre département a lancé une pétition pour demander au gouvernement de renoncer au projet de suppression des départements. Il organise aussi des réunions publiques afin d'échanger avec la population sur ce projet de réforme institutionnelle. Le 14 décembre 2017, lors de la conférence nationale des territoires, le gouvernement devrait annoncer le sort des départements et l'organisation de la région capitale (ou pas).

Léna VIOLANTE

Sources

(/actualites/20-000-petitions-signees-la-mobilisation-des-val-de-marnais-samplifie)

(/actualites/le-val-de-marne-des-politiques-utiles-innovantes-et-specifiques)

(https://94.citoyens.com/)

(http://www.departements.fr/)

(Le Magazine du département Val-de-Marne)

(Alexandre FAURE - https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/grand-paris-la-confirmation-macron-758116.html)



LE HARCÈLEMENT DANS LE MONDE DU SHOW-BUSINESS : UNE ONDE DE CHOC

Dans le fascinant monde du show-business que nous connaissons, il y a une face cachée : le harcèlement sexuel dont les femmes sont victimes depuis très longtemps. Récemment ce sujet a été remis sur le devant de la scène.

En effet, Harvey Weinstein, un célèbre producteur de cinéma américain a fait parler de lui avec de surprenantes révélations à son égard. Il est accusé d'avoir harcelé sexuellement des dizaines de femmes en l'espace de 20 ans tout en profitant de sa position de célèbre producteur hollywoodien. Ce secret a été préservé très longtemps car il a acheté le silence de ces femmes avec de l'argent en leur proposant de faire décoller leur carrière. Asia Argento, une actrice, est l'une des premières femmes à dénoncer ces abus monstrueux. Suite à ces révélations, plusieurs femmes ont eu le courage d'en parler comme Rosana Arquette, Gwyneth Paltrow ou encore Angelina Jolie. Elles ont mis du temps à témoigner. Harvey Weinstein est un homme de pouvoir à Hollywood qui aurait pu mettre un terme à leur carrière. Cette affaire a provoqué une onde de choc partout dans le monde et dans tous les milieux.



Depuis, plusieurs pétitions ont été signées, des sites internet ont été créés ou encore des comptes twitter comme le #BalanceTonPorc. Ce compte permet à plusieurs femmes qui ont subi le harcèlement de le dire anonymement en toute liberté.

Pour les femmes en général, qu'elles soient connues ou non, il apporte du courage et de l'assurance à celles qui n'osaient pas le faire plus tôt, même les plus grandes célébrités sont touchées par ce genre d'agressions.

Une femme de combat :

Rescapée d'Auschwitz-Birkenau, symbole des progrès des droits des femmes, Simone Veil a épousé, parfois bien malgré elle, les tourments d'un siècle.

Elle fait partie des rares juifs français ayant survécus à la déportation à Auschwitz ; elle est devenue le symbole du droit à l'avortement, et elle est l'une des grandes figures de la Constitution Européenne.

Pour Simone Veil, née Jacob le 13 juillet à Nice, la question juive aurait pourtant pu rester une simple identité culturelle.



Sa famille :

Son père, André Jacob, est un architecte qui a remporté le second prix de Rome. Sa mère, Yvonne Steinmetz, a abandonné à regret ses études de chimie pour se consacrer à ses quatre enfants : Denise, Milou, Jean, et Simone, sa préférée.

Les Jacob, qui se sont réfugiés à Nice, sont arrêtés par les Allemands.

Au camp d'Auschwitz-Birkenau :

A l'aube du 13 avril 1944, Simone, sa mère et sa sœur Milou sont embarquées dans des wagons à bestiaux qui s'immobilisent deux jours et demi plus tard, en pleine nuit, le long de la rampe d'Auschwitz-Birkenau en Pologne.

Le lendemain matin, alors qu'elle avait menti sur son âge pour éviter les chambres à gaz,

un matricule est tatoué sur son bras gauche : 78651.

Neuf mois après leur arrivée, le 18 janvier 1945, les Allemands, inquiets de l'avancée des troupes soviétiques, rassemblent les 40 000 déportés dans l'enceinte du camp : c'est le début de la « marche de la mort ».

Sa vie politique et privée après le camp :

Après son histoire marquante, Simone Veil rentra en France en mai 1945. Elle apprit par la même occasion qu'elle a obtenu le Baccalauréat, qu'elle avait passé la veille de son arrestation en 1944.

Peu de temps après, elle rencontra Antoine Veil qui devint son mari. Ils eurent 3 fils : Jean, Claude-Nicolas et Pierre-François.

En 1974, elle est nommée Ministre de la Santé. Une loi « Veil » a été établie pour l'IVG. Elle devint aussi la première Présidente du Parlement Européen.

Simone Veil décède le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans. Une cérémonie d'obsèques officielles a eu lieu le mercredi 5 juillet 2017 aux Invalides, en son honneur.

Saïda. (EMC)

L'homophobie au lycée

L'homosexualité désigne un ensemble de comportements sexuels, caractérisés par l'attraction sexuelle ou affective d'un individu envers un autre individu de même sexe.

Dans le milieu scolaire, les homosexuels sont discriminés de manière explicite. Cependant les élèves ne cherchent pas systématiquement à porter atteinte à ces derniers et les insultes sont parfois employées par des personnes elles-mêmes homosexuelles. Certaines insultes véhiculent inconsciemment l'homophobie en France et plus précisément dans le milieu scolaire.

Comment les homosexuels vivent-ils ce rejet ? Et comment peuvent-ils lutter contre les discriminations dont ils sont victimes ?

Plusieurs réactions sont possibles :

- Il y a, d'une part les personnes qui n'ont aucun problème à assumer leur orientation sexuelle vis-à-vis de leur entourage, en négligeant les avis négatifs qu'ils peuvent recevoir.
- Et d'autre part, la plus grande majorité des personnes concernées par l'homosexualité qui a une grande difficulté à affronter le regard extérieur que portent des élèves à leur égard.

Afin de lutter contre l'homophobie à l'école, le ministre Xavier Darcos, a

instauré en 2008 des campagnes et interventions dans les établissements scolaires, l'homophobie devient une priorité nationale. En effet, dans les cahiers de correspondance et dans les lois on peut observer une certaine évolution favorable à ces personnes discriminées :

- Extrait issu du règlement intérieur du lycée : **article 2.4**
« Il en est de même de tous propos ou comportement à caractère sexiste, raciste, homophobe, ou de toute autre discrimination ou atteinte à la dignité de la personne. »

S'il est vrai que la violence va rarement jusqu'au meurtre, la peur, des agressions verbales ou physiques comme les passages à tabac, poussent certains jeunes au suicide. Le suicide qui est la deuxième cause de mortalité en France chez les 12-25 ans.

Certaines associations permettent le dialogue afin d'éviter ce genre d'acte dont la LGBT (Lesbienne Gays Bi Trans et non la Logobi GT) et ADHEOS ; elles interviennent en milieu scolaire pour lutter contre les crises suicidaires et sensibilisent les jeunes au sujet de l'homosexualité. Aujourd'hui il est important de tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant d'insulter un camarade.

E.M.C.

Les discriminations au travail : une réalité pour les sourds et malentendants

D'après une enquête de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) de 2011, le taux de chômage, en France, des personnes présentant un déficit auditif s'élève à 13 % contre 9 % pour la population en générale. D'après une autre enquête datant de 2012, 10 % de sourds et malentendants possédant un emploi aurait eu l'idée de se suicider dans les 12 derniers mois. Mais pourquoi donc le monde du travail fait-il la sourde oreille ?

La France compte environ 7 millions de personnes ayant un déficit auditif soit 11 % de la population. Ces personnes rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi et s'épanouir dans le monde du travail.

Les sourds et malentendants sont victimes de discrimination. Un employeur préfère embaucher un entendant plutôt qu'une personne handicapée. L'Etat adopte la loi du 11 février 2005 qui oblige les entreprises de plus de 20 salariés à embaucher au moins 6% de personnes reconnues comme handicapées ainsi que des lois contre les discriminations. Aujourd'hui, dans de nombreux domaines les sourds et malentendants sont sous-représentés. Dans le monde des médias et du spectacle, selon le CSA seul 0,4 % d'handicapés indexés apparaissent à la télévision. Les acteurs ou comédiens sourds sont peu nombreux, on ne recense qu'une seule comédienne sourde ayant reçu un Molière, Emmanuelle Laborit. Le monde de la politique ne fait pas exception. En effet, de 2012 à 2017, seul Raphaël Bouton suppléant à l'Assemblée Nationale présentait un déficit auditif. Mais même après avoir déniché un emploi, les difficultés demeurent pour les malentendants.

En effet, ils peinent à communiquer car tout le monde ne parle pas la langue des signes. Ils sont alors un peu exclus : « Etre seul parmi tant de gens est une vraie torture. » Bruno Paul Khane, écrivain, 2013, Deaf tips. Ils sont parfois obligés de demander de l'aide à un entendant et se sentent dominés et incompetents seuls. D'ailleurs, ce sentiment d'incompétence s'accroît avec le manque de responsabilités qui leur sont confiées.

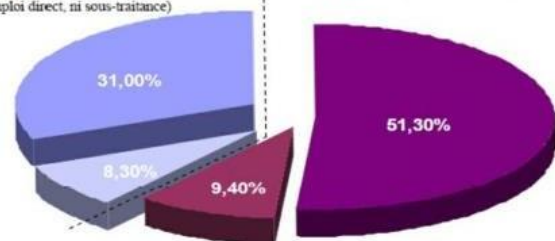
Pour pallier à cela, de nombreuses associations leur

La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis

(% d'établissements assujettis en 2009)

39 % ont un quota de travailleurs handicapés < à 6 %
(50 400 établissements contribuant à l'Agefiph)
• dont 39 700 ont un quota > à 0 %
• et 10 700 ont un quota = à 0 (ni emploi direct, ni sous-traitance)

61 % ont un quota de travailleurs handicapés ≥ à 6 % ou ont signé un accord agréé (78 000 établissements)
• dont 65 900 ont un quota ≥ à 6 %
• et 12 100 ont signé un accord agréé



viennent en aide comme la FNSF ou l'UNISDA. On constate tout de même une évolution. Prenons l'exemple de Créteil Soleil. De plus en plus de magasins embauchent des sourds et malentendants en contact avec la clientèle, ce qui est une très grande avancée.

Malheureusement, cela n'est pas suffisant. Pour nous, de nombreuses autres mesures peuvent être mises en place pour faciliter l'accès au travail des personnes ayant un déficit auditif. On pourrait par exemple, apprendre la langue des signes à l'école, mettre plus de dispositifs comme des interprètes à disposition des sourds. Mais on peut également chercher l'origine du problème en se posant plusieurs questions: Pourquoi cet handicap est-il si méconnu ? Pourquoi les sourds et malentendants sont-ils exclus dès l'enfance de la société ?

Yohan BURTON

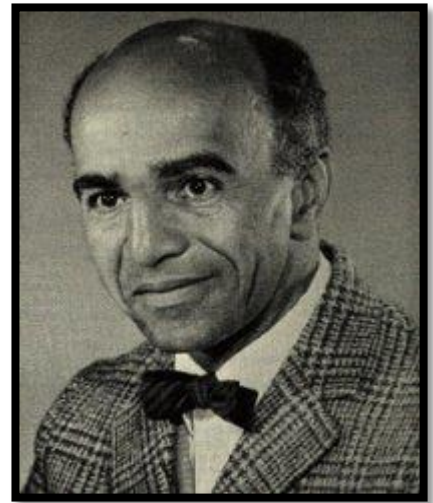
Sciences

Connaissez-vous David Blackwell ?

Mathématicien de la semaine. Peu connus du grand public, un certain nombre de mathématiciens noirs ont marqué leur époque.

Né à Centralia (Illinois) le 24 avril 1919, contrairement aux autres Afro-américains de son époque, David Harold Blackwell fréquenta un lycée mixte. Durant son enfance, il n'eut pas la chance d'avoir des études de qualité, ne trouvant pas les mathématiques intéressantes ; ce n'est qu'en première qu'il finira par s'intéresser aux maths après avoir suivi un cours d'analyse. Alors qu'il n'est âgé que de 16 ans, Blackwell entre à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign. Après avoir décroché son doctorat en mathématiques en 1941, il écrit des lettres à 105 universités et collèges noirs pour pouvoir exercer le métier d'enseignant car à l'époque un enseignant noir ne devait enseigner que

dans les collèges et universités pour noirs. En 1966, il obtient des doctorats honorifiques de plus de 12 universités dont Harvard, Yale et Stanford. Il chercha un poste de professeur à l'Université de Californie et sa candidature fut fortement appuyée par Jerzy Neyman, mais ceci se révéla vain à cause de l'opposition des autres professeurs. En 1942, il eut un poste à la Southern University à Bâton-Rouge où il va rester un an avant de devenir professeur au Clark College d'Atlanta. En 1946, il partit à l'université Howard en tant que professeur agrégé et devint l'année suivante le directeur du département de mathématiques. Il reçoit le prix de théorie John von Neumann en 1979. Il fut le premier Afro-



Américain élu à l'Académie Nationale des Sciences, et le premier membre noir du corps professoral permanent à l'UC Berkeley.



Apostrophe Scientifique

Erlenmeyer



Carbone

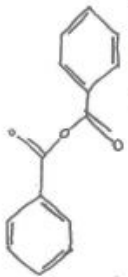
Hélium

Iridium

Magnésium

Ilicime

Erlenmeyer



Emil Erlenmeyer, de son nom complet Richard August Carl Emil Erlenmeyer est un chimiste allemand. Il fut d'abord pharmacien quelques années, après avoir suivi des études de médecine. Il est né le 23 juin 1855 à Weismain en Allemagne, son décès eut lieu le 22 janvier 1935 à Aachen en Allemagne. Il adorna son nom à l'Erlenmeyer, un récipient très utilisé en chimie de laboratoire.



Il acheta une pharmacie à Weismain, tout en travaillant en 1855 sous la direction de Robert Benson avec une thèse sur la chimie des oxydes minéraux. Il devient privat-docent (enseignant indépendant non rémunéré) en 1857, puis professeur en 1863. Erlenmeyer est professeur de chimie à l'école polytechnique de Munich de 1868 à 1873. En 1873, il est membre de l'Académie des Sciences Baviennes, dont il est devenu vice-président de la société allemande de chimie en 1884.



Son travail expérimental lui permet de découvrir et synthétiser plusieurs composés organiques par exemple l'acide salicylique en 1859. En 1861, il invente la fiole conique qui porte son nom. En 1883, il dut arrêter son travail académique pour des raisons de santé, mais il continua de travailler en tant que consultant. Il mourut à Aachen le 22 janvier 1935. J'ai choisi de parler sur l'Erlenmeyer car c'était simple et intéressant d'apprendre comment les noms des objets en chimie sont donnés. Avoir son nom dans la chose qu'on aime est très remarquable et donne envie de la même chose pour moi peut.



différentes tailles d'erenmeyer

C Curie Marie

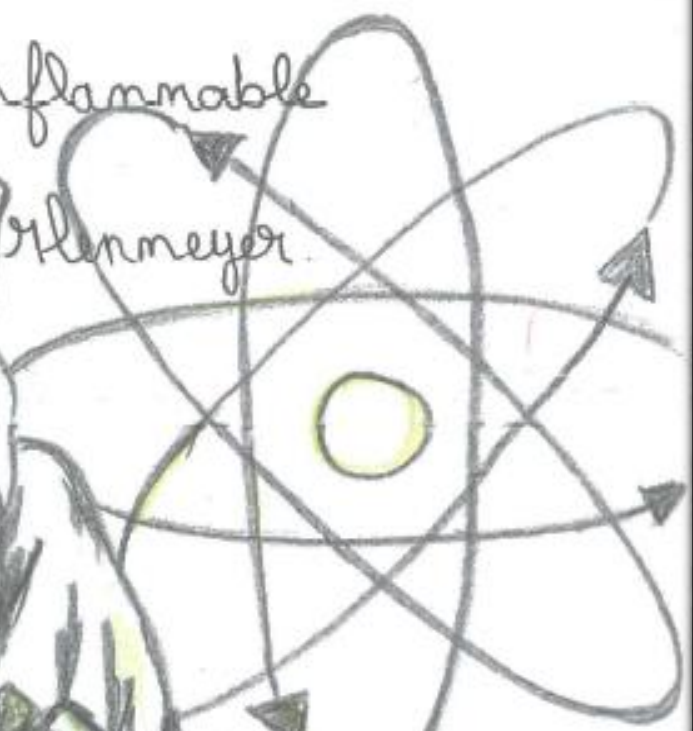
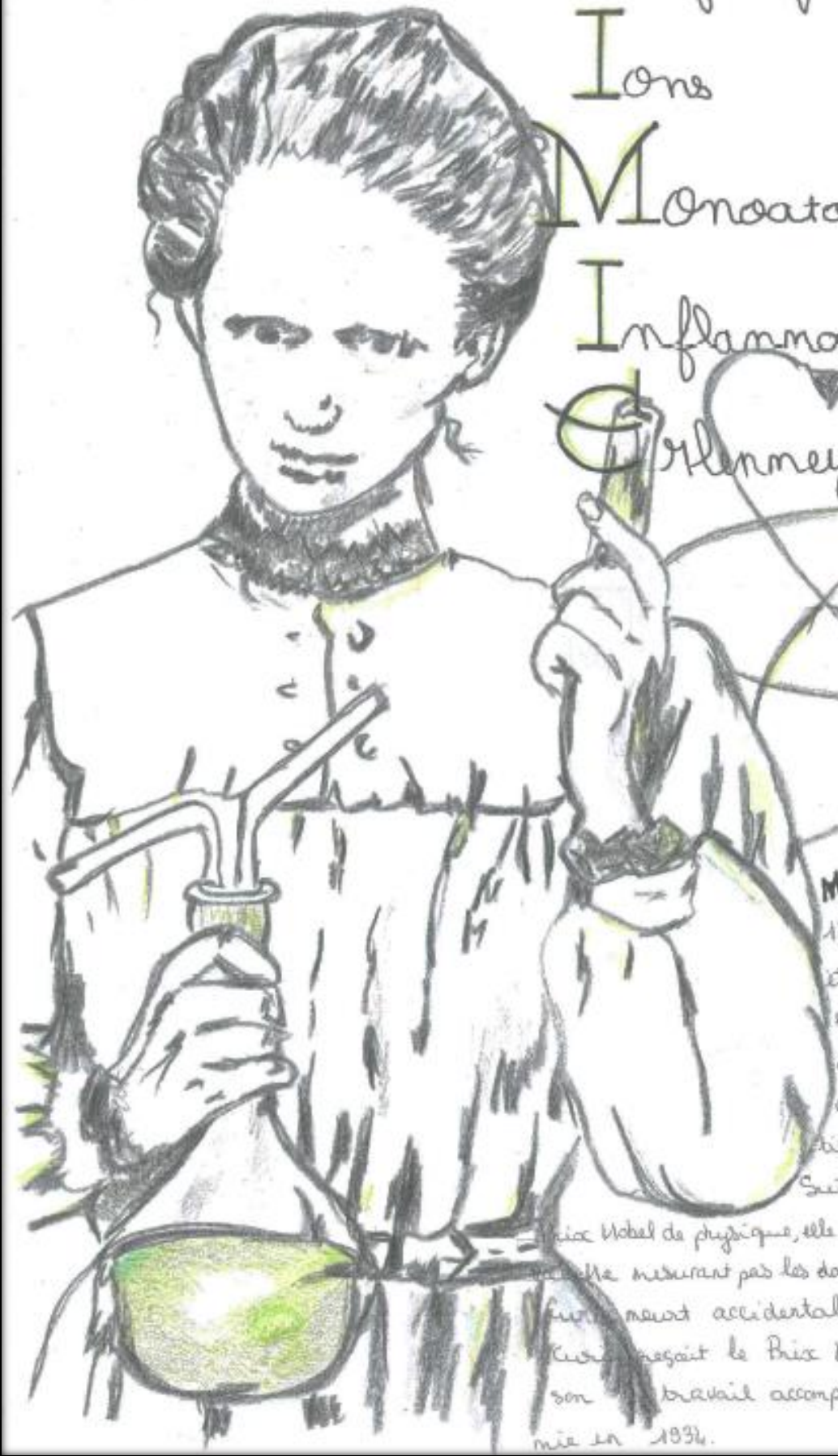
H Hydrogène

I Ions

M Monoatomique

I Inflammable

O Orlemeyer



Marie Curie est née en Pologne en 1867. En 1891, elle rejoint Paris pour étudier à la Sorbonne. Alors en 1894, elle reçoit sa licence, elle rencontre aussi Pierre Curie. En 1896, Marie découvre le phénomène de la radioactivité, avec son mari le polonium, radium. Suite à cela, Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique, elle est alors la 1^{ère} femme à le recevoir. Elle ne mesurant pas les dangers des rayonnements, Pierre Curie meurt accidentellement. Puis en 1911, Marie Curie reçoit le Prix Nobel de chimie. Épuisée par son travail accompli, elle décide d'être leucémie en 1934.



Ecrits de la Classe Monde (214 UPE2A)

Dans le cadre d'une séquence sur la chanson française, il a été proposé aux élèves de la Classe Monde de rédiger un texte en duo sur le thème de la rencontre à partir de la chanson « Une belle histoire » de Michel Fugain. Nous vous proposons ici un échantillon de cette moisson littéraire.

I.AMER, enseignant-documentaliste

Première rencontre

En rentrant de vacances, j'ai rencontré un beau garçon, fort et très charmant. Il avait un sourire radieux. Pourrais-je le retrouver de nouveau un jour ? Son regard disait tout. Je m'imaginai lui disant : « Salut, tout va bien ? » Malheureusement je ne faisais qu'imaginer. C'était si rapide.

J'espère le revoir un jour pour pouvoir faire sa connaissance, pour dire tout ce qui est dans mon cœur. Je ne le laisserais pas partir comme la dernière fois.

Laeticia MBUKU et Adama TRAORE

Deuxième rencontre

J'ai rencontré mon ami pendant les vacances dans le Midi de la France. C'était à Nice, sur la plage. Nous avons beaucoup parlé du passé. Ensuite, nous nous sommes assis sur des chaises longues et nous avons poursuivi la conversation.

Plus tard, nous sommes allés chez moi parce que je n'avais pas envie de le laisser partir. Cela faisait si longtemps que je ne l'avais pas vu et il m'avait terriblement manqué.

Nadjet et Mario

Troisième rencontre

En rentrant de vacances, j'ai fait la plus belle rencontre de ma vie, c'était mon père. Cela faisait longtemps que je ne l'avais pas vu et je n'avais pas de nouvelles de lui

depuis 2009. On s'est croisé par hasard dans un magasin. Il ne m'avait pas reconnu mais moi, quand je l'ai vu, les larmes ont commencé à couler de mes yeux.

Je lui ai posé mille questions. Où était-il pendant tout ce temps-là ? Qu'était-il devenu ? C'était vraiment lui, mon père ? Je n'arrivais pas à en croire mes yeux !

Il m'a dit qu'il avait passé de mauvais moments dans sa vie. Nous sommes restés toute la nuit à discuter, je ne voulais pas le laisser partir. Il a passé avec moi les vacances dans les montagnes. Il y avait beaucoup d'arbres et le paysage était sublime. La maison était grande, il y avait des moutons, le climat était bon, tout était vraiment magnifique.

Soumia et Alessandro

Quatrième rencontre

Je me souviendrai toujours de mon voyage du Pakistan vers la France. C'était le 18 Octobre 2016.

Nous sommes sortis de la maison à 8 heures et sommes arrivés à l'aéroport de Lahore à 10h40. Nous avons enregistré nos bagages avant de décoller à 12h30.

C'était la première fois que nous prenions l'avion. De là-haut, la vue était magnifique. Le voyage a duré neuf heures.

Nous sommes arrivés à Orly à 19h30. A notre descente d'avion, nous étions attendus par mon oncle pour nous emmener chez lui.

Mughal Saira et Ibrahimna Louf

Connaissez-vous l'incipit renga ?

Nous l'avons découvert en Littérature et société lors d'une séance pédagogique avec Mesdames Achour et Zappula.

Tout d'abord, nous devions écrire avec un temps limité tout ce qui nous passait par la tête sans réfléchir. Puis nous avons écrit de petites histoires sur le thème du **retour à l'enfance**.

La séance suivante, nous avons écrit de petits récits sur différents thèmes que nous ont donnés nos professeurs.

Nous avons fait ces récits en trois parties : la première écrite par nos soins, la seconde par notre voisin(e) de table puis la troisième partie c'est-à-dire, la fin de l'histoire a été rédigé par d'autres élèves.

Vous l'aurez donc compris, l'incipit renga est un récit écrit à plusieurs mains.

Voici l'exemple d'un incipit renga. Saurez-vous reconnaître les séparations (c'est-à-dire, le moment où le nouvel auteur a pris la main).

Je hais les voyages

Toute ma vie je suis amené à partir en voyage alors que je n'en ai aucune envie. Hélas je n'ai pas le choix. Au début j'adorais voyager, découvrir de nouveaux endroits, changer de mode de vie presque tous les jours, c'était réjouissant...

Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Je le fais pour mes parents alors je fournis des efforts considérables pour ne pas me plaindre car je ne veux surtout pas les contrarier.

Mes parents m'ont toujours dit à quel point ils sont heureux d'avoir ce travail.

Ce travail qui leur prend la totalité de leur temps

Ce travail qui les fait voyager partout dans le monde

Ce travail qui leur prend toute leur énergie

Ce travail qui aujourd'hui me rappelle à quel point mes parents n'ont même plus le temps de ne rien faire avec moi.

Et je me dis qu'avec tout le travail qu'ils fournissent, je ne peux me permettre de ne pas être heureuse de voyager, car c'est pour nous qu'ils travaillent autant, pour nous offrir des vacances.

Mais cela n'empêche que je hais les voyages.

Pour mon âge être déjà fatigué de voyager, s'annoncera peut-être difficile pour mon futur travail.

Bien sûr mes parents m'ont dit que j'ai le temps, mais de nos jours le temps passe très vite. Donc je me pose des questions : Qu'est-ce que je vais faire plus tard ? Dois-je dire à mes parents que je ne veux plus voyager ? Je me dis qu'avec le temps, je vais sûrement changer d'avis comme tous les enfants de mon âge.

Roman-feuilleton de D.J

ALYSSIA

Faire son entrée dans un nouveau lycée est souvent très difficile. Angoissée, je le suis, mais je suis également impatiente de rejoindre le journal scolaire. En allant sur le site du lycée, je n'ai pas pu m'empêcher d'aller sur la rubrique du journal. Il y avait les membres et les événements organisés par ces derniers. Je sais déjà que cela va me plaire. De plus, les membres ont l'air super, je suis certaine que nous allons bien nous entendre.

Je ne peux m'empêcher de sourire en y pensant. Je déambule joyeusement dans les couloirs pour trouver le bureau du journal du lycée. Je finis par le trouver, ce n'était pas vraiment difficile. Je suis maintenant devant la porte et mon cœur bat à 100 à l'heure. Je décide finalement de frapper à la porte, elle s'ouvre instantanément. Une fille très belle se tient devant moi et me regarde en examinant chaque détail de mon corps. J'ai l'impression que cela fait une éternité que je suis là, elle est très intimidante. Puis elle finit par me regarder dans les yeux, sans rien dire. Elle a l'air d'attendre que je lui explique ma présence alors je m'exprime enfin.

- Salut ! Je suis....., dis-je avant d'être arrêtée dans mon élan.
- D'accord. Qu'est-ce que tu veux ? Répond-elle d'un ton sec et méprisant.
- Rejoindre le journal du lycée. J'ai vu que...Repris-je. Elle recommence à m'interrompre en plein milieu de mes phrases. C'est agaçant.
- On est au complet, rétorqua-t-elle.

Elle me ferma la porte au nez aussitôt après avoir fini sa phrase. J'entends alors mon interlocutrice discuter avec une personne qui lui demande qui était-ce. Je l'entends répondre "Personne d'important". Eh bien, c'est ce qu'on verra, me dis-je intérieurement.

Je m'en vais encore plus déterminée que jamais. Je ne compte en aucun cas abandonner. Ça, c'est mal me connaître ! D'ailleurs, vous ne me connaissez pas non plus. Je me présente. Je suis Alyssia. L'orthographe de mon prénom est unique en son genre. J'en ai donc déduit que j'étais unique. Je suis une lycéenne normale qui adore écrire et informer les gens. Je ne fais pas dans les tabloïds. Je veux parler de vraies choses. Je sais que je suis encore au lycée et que la plupart des lycéens sont inconscients et se soucient de peu de choses mais quelqu'un doit se charger de les réveiller, d'éveiller leur esprit au monde qui nous entoure et à ses problématiques. Je veux être cette personne.

Cette fille du journal m'a agacée, mais je décide de passer outre pour l'instant, notamment parce que les cours commencent et que je dois trouver ma salle. Je n'ai pas vraiment envie de tourner en rond et je demande à quelqu'un de m'indiquer le chemin pour accéder à ma salle de cours. Finalement, elle se trouvait au second étage.

Étant de nature observatrice je jette un regard circulaire sur la classe. C'est une classe tout à fait normale. Je ne sais pas si vous regardez la télé-réalité mais selon moi ce qui se passe dans une télé-réalité est généralement ce qui se passe dans une classe. Je trouve le cours plutôt banal, voir ennuyant. Quelqu'un frappe alors à la porte, interrompant le professeur. La porte s'ouvre...

- Carla, Rayan et Léna vous êtes encore en retard. Le prof avait l'air agacé.
- Vous savez très bien qu'on s'occupe du journal du lycée avant votre heure de cours monsieur.

On s'excuse ça ne se reproduira plus.
- Allez-vous asseoir, reprit le professeur.

Léna parcourt les rangs et me regarde d'un air hautain. Je lui souris, ça l'agace et c'est amusant. Mais cela dit, je ne sais pas pourquoi elle a été grossière. Je sors de mes pensées, lorsque je sens une présence à côté de moi. Je me retourne...et j'aperçois une fille, je crois qu'elle s'appelle Camille ou Carla. Elle me sourit et je lui souris en retour puis je décide de l'aborder.

- Salut., chuchotai-je, le sourire aux lèvres.
- Salut, je ne crois pas te connaître, me répond-elle.
- Inutile de te dire que je suis nouvelle ici ! Je suis Alyssia, rétorquai-je.
- Carla. Dit-elle en souriant.
- Tu participes à la rédaction du journal du lycée, n'est-ce pas ?
- Oui c'est vraiment super.
- Je n'en doute pas. J'aimerais beaucoup en faire partie car j'écrivais pour le journal de mon ancien lycée.
- Pourquoi tu ne nous rejoindrais pas ? Comme tu as de l'expérience, tu nous seras très utile, surtout en ce moment.
- Vous n'êtes pas au complet ? Demandais-je.
- Non, tu peux nous rejoindre. Pourquoi ne viendrais-tu pas pendant la récré ?
- Avec plaisir ! Dis-je avec enthousiasme
Un large sourire se dessine sur mes lèvres. Je regarde Léna et me concentre finalement sur le cours.

Le reste du cours s'est passé rapidement. Je vais en cours d'histoire accompagnée de Carla. On s'est mise l'une à côté de l'autre, on s'entend déjà très bien. Pendant le cours, j'ai participé activement car j'aime beaucoup l'histoire. Bien évidemment le cours est passé à la vitesse de l'éclair. Je bondis de mon siège quand je réalise que je pourrais m'adonner à ma passion, c'est-à-dire, l'écriture. Je sors impatiente de la classe et attends Carla. On arrive enfin dans le bureau du journal du lycée. La pression monte. En entrant, je vois tous les membres de l'équipe. Léna qui était assise se lève et s'avance vers moi d'un pas déterminé. Je sens qu'elle s'apprête à m'agresser et j'avais raison.

- Qu'est-ce qu'elle fait là, elle?!!! Dit-elle en colère.

À suivre...

Mot de l'auteur

Bonjour, j'espère que cet extrait de Alyssia vous a plu. La suite dans la prochaine diffusion du Saint-Express.

DJ

Rubrique musicale



On recommande

Tout va bien d'Orelsan

Dans cette quatrième piste de l'album, nous pouvons mettre [Orelsan](#) à la place d'un adulte qui explique à un enfant les aléas de la vie. Pour ne pas le choquer et lui dévoiler le mauvais visage de la vie d'adulte, il trouve des excuses bidons sur les sans-abris, les femmes battues ou encore la guerre.



Petit tout va bien

Ce texte peut aussi être interprété comme une critique d'un monde qui ferme les yeux sur les vrais problèmes et qui trouve des raisonnements confortables à des situations inconfortables en se disant que tout va bien. L'utilisation du discours qu'on raconte aux enfants ne jouant que le rôle d'un tissage pour le texte plus profond.

Sources : <https://genius.com/Orelsan-tout-va-bien-lyric>

Dors, Dors, Dors

**Si le monsieur dort dehors, c'est qu'il aime le bruit des voitures
S'il s'amuse à faire le mort, c'est qu'il joue avec les statues
Et si, un jour, il a disparu, c'est qu'il est devenu millionnaire
C'est qu'il est sûrement sur une île avec un palmier dans sa bière**

**Tout va bien, tout va bien
Petit, tout va bien, tout va bien
Tout va bien, petit, tout va bien
Tout va bien, tout va bien**

**Si la voisine crie très fort, c'est qu'elle a pas bien entendu
Si elle a du bleu sur le corps, c'est qu'elle a joué dans la peinture
Et si, un jour, elle a disparu, c'est qu'elle est partie en lune de miel
En attendant les jours de pluie, elle met ses lunettes de soleil**

**Tout va bien, tout va bien
Petit, tout va bien, tout va bien
Tout va bien, petit, tout va bien
Tout va bien, tout va bien**

**Si les Hommes se tirent dessus, c'est qu'y'a des vaccins dans les balles
Et, si les bâtiments explosent, c'est pour fabriquer des étoiles
Et si, un jour, ils ont disparu, c'est qu'ils s'amusaient tellement bien
Qu'ils sont partis loin faire une ronde, tous en treillis, main dans la main**

Tout va bien, tout va bien

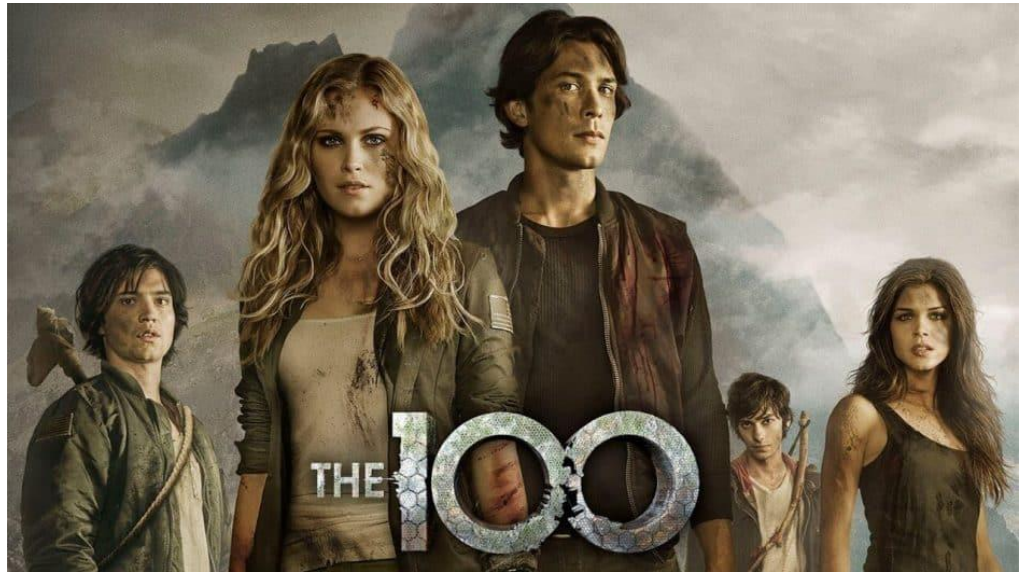
Petit, tout va bien petit



Nos séries TV

The 100

Après une apocalypse nucléaire causée par l'Homme lors d'une troisième Guerre Mondiale, les 318 survivants recensés se réfugient dans des stations spatiales et parviennent à y vivre et à se reproduire, atteignant le nombre de 4000. Mais 97 ans plus tard, le vaisseau mère, l'Arche, est en piteux état. Une centaine de jeunes délinquants emprisonnés au fil des années pour des crimes ou des trahisons sont choisis comme cobayes par les autorités pour redescendre sur Terre et tester les chances de survie. Dès leur arrivée, ils découvrent un nouveau monde dangereux mais fascinant...



Titre original	The 100
Créée par	Jason Rothenberg (2014)
Avec	Eliza Taylor, Paige Turco, Bob Morley plus
Nationalité	Américaine
Genre	Aventure, Drame, Science fiction
Statut	En cours
Format	42 minutes

Tome 1 et 2

DISPONIBLES AU CDI



Rubrique sportive



Le cyclisme, ma passion.



Je fais du cyclisme sur route et sur piste depuis cinq ans. C'est un sport très complet. Je m'entraîne pratiquement tous les jours et cela entraîne quelques sacrifices, mais ça en vaut la peine. Je suis vice-championne de France. Cette passion m'est venue par mon père et nous allons ensemble aux

compétitions tous les week-ends. Le cyclisme féminin est en plein développement et ce n'est pas un sport réservé uniquement aux garçons. J'invite donc les personnes combatives à essayer ce magnifique sport. Il y a des compétitions pour tous les âges, à condition d'être inscrit dans un club. Je suis au club de l'US Créteil. Il y a plusieurs baptêmes de piste au vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines, et pour 15€, ils vous prêteront un vélo et le matériel nécessaire pour rouler sur le vélodrome national.

Il faudra vous inscrire sur le site officiel : <http://www.velodrome-national.com/> , ou directement les appeler au 01 76 21 93 20.

M. B.

Exposition du concours photo 2017 au CDI

Dans le courant de novembre s'est déroulé un concours photo ayant pour thème « **Paysage sublime : nature-ville** ». L'occasion pour les élèves et les personnels de l'établissement de montrer au public leur plus belles productions photographiques.

Il y a eu 13 participants élèves et 5 participants issus du personnel de l'établissement.

 **Félicitations aux vainqueurs et à tous les participants !** 

Catégorie élèves



Catégorie : personnels du lycée



Un article relatant la remise de prix vous sera proposé au prochain numéro !

La remise de prix se déroulera le mardi 16 janvier 2018, à 15h au CDI afin de récompenser tous les participants.



LE CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2017-2018

4 étapes pour mieux s'orienter et réussir son accès au 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur

PHASE D'INFORMATION > NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017

Fin novembre-début décembre

- ➔ Les élèves s'informent sur leur orientation, notamment en ligne et lors de la 1^{re} semaine de l'orientation

Début décembre Conseil de classe du 1^{er} trimestre

- ➔ Prend connaissance des intentions d'orientation des élèves
- ➔ Émet des conseils et des recommandations d'orientation

PHASE DES VŒUX > JANVIER - MARS 2018

Tout au long du 2^e trimestre

- ➔ Les élèves poursuivent leur travail de recherche et d'orientation : ils dialoguent avec leurs professeurs, ils assistent à des journées portes ouvertes, ils participent à la 2^e semaine de l'orientation

Janvier

- ➔ Ouverture de la plateforme d'affectation pour l'inscription des futurs étudiants et la saisie de leurs vœux

Mars

- ➔ Clôture des vœux sur la plateforme d'affectation
- ➔ L'élève liste ses choix de poursuite d'études
- ➔ Le conseil de classe du deuxième trimestre examine les vœux des lycéens
- ➔ Le chef d'établissement émet un avis pour chaque vœu et transmet les «fiches Avenir» aux différents établissements d'enseignement supérieur qui offrent les formations demandées

PHASE DE RÉCEPTION ET D'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS MAI - SEPTEMBRE 2018

Mai

- ➔ Publication de propositions sur la plateforme à la suite de l'analyse des dossiers
- ➔ Acceptation des propositions par les futurs étudiants (le temps pour répondre à chaque proposition sera limité)

Mi-juin

- ➔ La procédure s'interrompt pendant les épreuves du baccalauréat

Été

- ➔ Fin de la phase d'inscription

PHASE COMPLÉMENTAIRE JUILLET - SEPTEMBRE 2018

Dès les résultats du baccalauréat

- ➔ Ouverture de la procédure complémentaire. Des commissions rectoriales d'accès au supérieur se réunissent chaque semaine pour proposer des affectations aux candidats qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux

Septembre

- ➔ Fin de l'affectation, inscription pédagogique de tous les étudiants



Le Saint-Express

**EXPRIMEZ-VOUS
en contribuant au journal du lycée !!!**



POUR QUOI FAIRE ?

S'EXPRIMER SUR

- #Un sujet qui vous tient à cœur !
- # LA série du moment !
- #l'actualité culturelle, sportive...
- #Les tendances
- #actualitésduCVL

PARTAGER LES BONS PLANS

- #Les conseils de révisions
- #ZoomOrientation
- #lesAstuces informatiques (applis, outils numériques...)
- #Jeux de culture générale (testez vos connaissances)

Et sur plein d'autres sujets d'actualités !
Vous pouvez aussi nous soumettre des idées de thème à aborder .

VOUS RÊVEZ



- De devenir journaliste, de faire des interview, écrire des posts, des articles...
- Des photographes
- De montrer vos talents d'illustrateurs
- De devenir écrivains (chroniques, poèmes, nouvelles...)
- D'écrire des critiques (cinéma, films, séries, livres, concerts...)



ICI VOUS FEREZ VOS 1ERS PAS EN TANT QU'AUTEUR !

Vous aurez la possibilité d'écrire sous pseudonymes ou en signant de vos initiales pour les plus discrets d'entre vous !

ENVOYEZ VOS PRODUCTIONS !!!



saintexpress94@gmail.com

Vos contributions au journal peuvent-être occasionnelles, et vos écrits peuvent-être anonymes, vous pourrez aussi utiliser des pseudonymes ou simplement vos initiales.



Photographes, illustrateurs, écrivains en herbe, mangaka... **Vous avez du talent !**

N'hésitez plus et engagez-vous dans cette belle aventure qu'est le **Saint-Express !**

L'équipe du Saint-Express